

J'ai salué un vrai poète, un frère wallon, une âme très haute et très belle. Il me reste à souhaiter à son livre le succès qu'il mérite.

Fules Sottiaux.

o o o

La Bonne Chanson. — La revue du « barde » Botrel, qui paraît sous ce titre, publie dans son n° de juin un article de M. Alexandre GÉRARD sur le poète wallon Nicolas Defrecheux et reproduit sa chanson *Lèyts-me plorer*, avec une « adaptation musicale » attribuée à un auteur qui nous est inconnu.

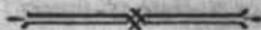
Nous tenons à informer le public que seul l'accompagnement pour piano de cette édition est original. Et nous tenons à nous expliquer.

On sait que *Lèyts-me plorer* a été écrit sur l'air de la chanson de *Gastibelza*, de MONPOU (poésie de Victor Hugo). Dans cette chanson l'accompagnement est en quelque sorte obligé. Le peuple de Liège, qui, du jour au lendemain, en 1854, adopta *Lèyts-me plorer*, a interprété à sa façon l'air de Monpou. Cette interprétation, qui est fort belle, repose essentiellement sur une réduction de la mesure de 4/4 en 9/8, et sur une libération complète de la mélodie. Sous l'influence des paroles, le rythme a été alangui et l'harmonie a été en plusieurs points modifiée. Il en est résulté une mélodie très chantante et d'une véritable beauté plastique.

Cette interprétation *populaire* n'avait pas été notée, avant que le sousigné ne le fit pour une édition de *Lèyts-me plorer* publiée par le Comité de l'Œuvre du monument Defrecheux (format musical ordinaire, avec un dessin de M. Edmond DELSA). Cette édition est encore en vente, au profit de l'œuvre susdite, au prix de 50 centimes : nous profitons de l'occasion pour la recommander, même et surtout aux amateurs qui possèdent celle du « barde » Botrel. On y trouvera l'accompagnement de piano dû à l'excellent musicien wallon Pierre VAN DAMME, page d'une exactitude harmonique scrupuleuse, qui fait ressortir avec modestie, c'est-à-dire en le soulignant et en le soutenant, le pathétique de la célèbre chanson : c'est une œuvre parfaite, et elle n'a pas peu aidé au regain de vogue dont jouit *Lèyts-me plorer* auprès des artistes de concert, lesquels, antérieurement, s'évertuaient, sans y parvenir, à « respecter » le texte de Monpou.

Nous nous demandons qui a bien pu engager ou autoriser la revue du « barde » Botrel à présenter comme originale ou nouvelle une adaptation *tout-à-fait populaire*, que son premier éditeur avait signalée comme telle en la certifiant de son nom.

O. Colson.



Faits divers

En faveur des relations franco-belges. — Le journal *L'Express*, n° du 30 juin, a donné l'information suivante :

« L'Angleterre et les Etats-Unis viennent de se mettre d'accord pour réduire à dix centimes le port des lettres entre les deux pays.

» On sait que la Chambre de commerce française de Bruxelles mène campagne pour que soit abaissé à quinze centimes l'affranchissement des lettres franco-belges.

» On nous assure, de source autorisée, qu'un projet de loi pour l'abaissement des taxes postales entre la France et la Belgique sera déposé incessamment aux Parlements des deux pays. »

Cette nouvelle est de nature à nous réjouir.

On se rappelle que la question de l'abaissement de la taxe postale franco-belge a été soulevée pour la première fois par M. le comte Albert DU BOIS, au Congrès wallon de Liège en 1905.

Le Congrès émit à l'unanimité un vœu favorable à la proposition qui lui était soumise.

Rien ne peut être plus favorable à la Belgique que la réalisation de cette idée, puisque la France est le pays avec lequel le nôtre pratique le plus largement les relations intellectuelles, comme le prouvent les statistiques officielles de l'importation et de l'exportation des livres, journaux, etc. Ces statistiques montrent que les relations de la Belgique avec la France « chiffrent » trois fois plus que ses relations avec tous les pays germaniques réunis. On peut relire à ce sujet une note de *Wallonia*, 1905 (t. XIII), p. 36.

o o o

Les Noël wallons. — Les Noël wallons, ces chansons naïves autrefois si répandues, surtout aux environs de Liège et dans l'Est de la province, forment une branche de la lyrique populaire dont l'étude est des plus intéressante. Il est grand temps de rendre aux textes connus leur intégrité et leur forme authentique, de rechercher ceux dont quelques fragments seuls surnagent encore dans la mémoire du peuple. M. Auguste DOUTREPONT, qui travaille à cette œuvre de restitution intégrale en vue d'une édition nouvelle de ses *Noël wallons* (1^{re} éd., 1888), fait appel à la collaboration de toutes les personnes qu'intéressent ces précieux témoins de notre passé. Nous prions nos lecteurs d'envoyer à M. DOUTREPONT, rue Fusch, 50, à Liège, les textes qu'ils connaissent encore ou les copies anciennes qu'ils pourraient en posséder.

Pro « Wallonia ». — Soucieux de notre gloire, nous tenons à enregistrer ici toutes les manifestations de notre popularité. Elle ne fait que s'étendre ! Après un journal du Hainaut, c'est maintenant un cercle sportif qui arbore le titre de notre revue. Il s'agit du cercle « *Wallonia* », de Theux, qui pratique le foot-ball avec une distinction dont nous sommes presque fiers ! « *Wallonia* » ne se contente pas de se distinguer ainsi : ce cercle organise des séries de « cross-country » (est-ce ainsi que l'on dit ?) et mérite pour ce fait les félicitations chaleureuses des concurrents invités. « *Wallonia* » soutient ainsi la vieille réputation d'urbanité et d'hospitalité de notre race. C'est parfait.

Nous enregistrons avec plaisir ces renseignements, dont l'impartiale histoire fera tout son profit.

o o o

La Société des Amis des Musées royaux vient de faire hommage, au Musée du Cinquantenaire, d'un important bas-relief auquel le *Bulletin des Musées* consacre un article descriptif accompagné d'une planche en héliogravure.

Cette œuvre fort curieuse de l'école de Tournai, représente les funérailles du frère Johan Fiefves, en 1426. Fréquemment décrite dans les ouvrages spéciaux, elle appartient à une série considérable de monuments funéraires, provenant des ateliers de Tournai et dont le plus ancien remonte à 1376. Ces petits monuments étaient très nombreux au Couvent des Frères Mineurs et dans les églises de Tournai, et on les exportait jusqu'aux extrémités de la Flandre. Des recherches récentes en ont fait ressortir l'importance pour l'histoire de l'art dans nos provinces. Ils constituent une des principales manifestations de l'évolution de la sculpture belge, de l'idéalisme français qui la domine dans les deux premiers tiers du XIV^e siècle, vers le réalisme qui se fait jour dès avant le XV^e siècle.

D'après Waagen, qui fut le premier à signaler ces bas-reliefs, ce serait à Tournai que serait né le réalisme flamand, et les Van Eyck auraient eu pour précurseurs les imagiers qui taillèrent les petits portraits qui ornent ces monuments funéraires.

o o o

En l'honneur de Froissart. — Le fervent wallon et l'homme d'action qu'est M. Maurice DES OMBIAUX a pris l'initiative d'une manifestation au tombeau de Froissart, à Chimay.

« L'œuvre de Froissart, dit-il, étend ses racines et ses radicelles dans le terreau de nos ancêtres. Elle est nôtre. En illustrant les lettres françaises, il sut rester de son pays. Jehan Froissart est donc un point de notre conscience wallonne.

» C'est pourquoi j'irai bientôt, avec quelques amis de lettres, voir mes bons amis de Chimay et déposer, sur la statue de Jehan Froissart, le vert laurier.

» Là, nous nous expliquerons au sujet de l'antinomie que l'on veut

créer entre notre loyalisme belge et notre littérature, qui est française, puisque française est notre langue et française notre culture.

» Nous demanderons conseil à Froissart. Il nous répondra par son exemple.

» Selon que nous sommes racinés, nous apportons à la littérature française une manière de sentir wallonne ou flamande qui l'intéresse, comme elle s'intéresse de savoir que BARRÈS est lorrain, ARÈNE et DAUDET provençaux, FLAUBERT et MAUPASSANT Normands, CHATEAUBRIAND Breton, VERLAINE Ardennais, MITHOUARD de l'Ile-de-France.

» Quelques-uns des nôtres ont filtré pour la France des idées, cristallisé des sensations du Nord.

» C'est en restant fermement plantés sur notre sol que nous rendrons le plus de services à la culture de laquelle nous participons. Ainsi, et ainsi seulement, nous concilierons nos devoirs envers la Belgique, notre patrie, et le pays dont nous parlons la langue. »

M. Louis DUMONT-WILDEN, approuvant ces paroles, ajoute : « On ne peut mieux caractériser la leçon de Froissart et la force féconde de son exemple. Il est précieux. Dans le souvenir du bon chroniqueur, les provinces de l'Occident que l'histoire sépara, peuvent fraterniser sans rien renier de leur différence. Ce sera la signification de la manifestation de Chimay qui réunira dans la jolie ville frontière des écrivains de France et de Belgique. »

Approuvons à notre tour cette belle initiative, avec d'autant plus de plaisir qu'elle part d'un sentiment que *Wallonia* a exprimé et constamment défendu.

Et souhaitons au projet de M. DES OMBIAUX et DUMONT-WILDEN l'appui de tous ceux qui, en Belgique, ont au cœur le respect de la France, à qui notre pays doit presque toute sa civilisation, et l'amour de la noble langue qui est la sienne et qui est la nôtre.

L'Alliance scientifique universelle

L'Alliance scientifique universelle est une association internationale des hommes d'études dans les Sciences, la Littérature et les Beaux-Arts.

Elle a pour but de faciliter les relations des Hommes de science ; de leur assurer dans leur voyages, aide et protection pour la poursuite de leurs recherches et de leurs études ; de leur fournir le moyen, aussitôt arrivés dans une ville, d'entrer en relations immédiates avec les savants, les hommes de lettres ou les artistes qui y résident, et de se procurer tous renseignements utiles ; de provoquer et d'encourager la fondation de Sociétés destinées à entreprendre des investigations nouvelles, des Biblio-

thèques ou de Musées spéciaux, de Cours et Conférences spéciales, etc. ; de faciliter les échanges internationaux de livres et objets de travail, de faire des distributions gratuites de ces objets ; d'aider les savants du concours de sa publicité ; enfin de rendre possible, dans certains cas exceptionnels, la coopération des hommes de pensée vivant sous tous les climats et sous toutes les latitudes pour le triomphe des idées nécessaires au progrès et à la civilisation internationale.

L'Alliance scientifique universelle a été fondée à Paris, en 1876, par l'éminent orientaliste LÉON DE ROSNY, directeur à l'École des Hautes Etudes, avec le concours de BERTHELOT, CARNOT, CHEVREUL, Jules DE LESSEPS, E. LEVASSEUR, OPPERT, Jules SIMON, Ernest RENAN, Victor DURUY et MALTE-BRUN.

L'Alliance est représentée dans toutes les parties du monde par des Comités et par des Délégations. Il existe un « Comité national » dans chaque pays, un « Comité régional » ou un Délégué dans chaque Centre important.

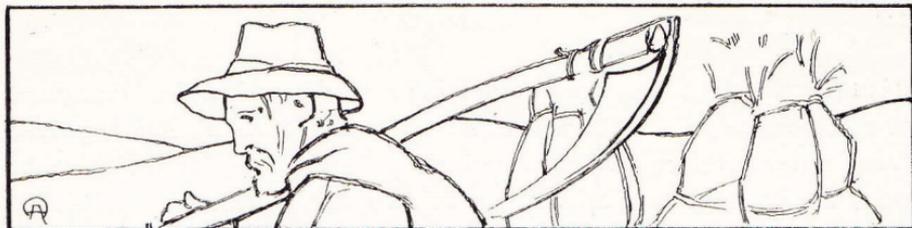
Le Comité général de l'Europe, sous la présidence d'honneur de M. LÉON BOURGEOIS, est composé de MM. Raphaël BLANCHARD, de l'Académie de Médecine ; Adolphe CARNOT, de l'Institut ; Gaston DARBOUX, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; GIARD, de l'Institut ; HUCHARD, de l'Académie de Médecine ; Emile LEVASSEUR, de l'Institut, Administrateur du Collège de France ; LIARD, de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris ; MASPERO, de l'Institut ; Camille SAINT-SAENS, de l'Académie des Beaux-Arts ; Melchior DE VOGUÉ, de l'Académie française.

Le Comité national de Belgique est présidé par M. Jules FÉLIX, médecin honoraire de la Maison du Roi, professeur à l'Université Nouvelle. Son Secrétaire-général est M. H. LA FONTAINE, sénateur, 81, rue d'Arlon, Bruxelles.

Le Délégué de *l'Alliance Scientifique Universelle* à Liège, est M. Oscar COLSON, directeur de « Wallonia », 12, rue Léon Mignon, Liège.

Un organe officiel, les *Annales de l'Alliance scientifique*, qui est aussi le « Bulletin du Comité général de l'Europe », paraît mensuellement en fascicules 22.5 × 14. Bureaux : 18, boulevard St-Germain, Paris (V^e). Un n^o : 1 fr. Un an, pour tous pays, 6 fr. Cet organe publie, outre les renseignements officiels, listes d'adhérents, nouvelles des Comités, etc., des études scientifiques d'un intérêt général, et une bibliographie. Le directeur de la publication est le Secrétaire-général de l'Alliance, M. Edouard COMBES, (adresse ci-dessus) à qui doit être envoyée toute demande de renseignements ou communication relative à *l'Alliance* ou à son organe officiel.





Dessin inédit d'Aug. DONNAY.

UN GRAVEUR WALLON

Charles BERNIER

Nous voudrions dire : un graveur borain. Car n'est-ce pas le Borinage encore que ce joli village d'Angre qu'habite l'artiste, proche de la terre française, mais aussi de notre admirable paysage minier qui est resté comme agreste malgré les fumées, avec ses terrils aux prodigieuses colorations, aux formes émouvantes. Angre, pour le Borain et le Montois, c'est le « Haut-Pays » ; et pourtant le dialecte du grand peuple fruste et primitif de Constantin Meunier n'est-il pas, au même titre que le patois de ce village, une variante du picard ?...

On aperçoit encore de là les terrils borains, mais on commande surtout un paysage vaste, aux lignes harmonieuses, pur et ferme comme un PUVIS DE CHAVANNES ou un DONNAY. Là-bas, ces clochers qui piquent l'horizon, c'est la France : Quiévreachain, Sebourg, Rombie, Quarouble. Une route étroite y grimpe, encaissée entre des talus bas, pareille à un clair et sinueux ruban. L'artiste en a noté l'aspect changeant, à toutes les heures du jour, sous toutes les lumières, par toutes les saisons. Ainsi, naguère, un Monet plantait son chevalet pour plusieurs semaines devant le portail de Rouen, les brumes et les flots de la Tamise, et tirait d'un motif vingt fois répété, des séries admirables.

Prodige de l'art ! un humble chemin, une étroite bande de terre suffit à qui veut fixer par le blanc et noir les caprices du soleil et de l'ombre, le jeu subtil des météores.

De là-haut, du calvaire villageois naïf et bariolé, l'artiste, pareil au berger des idylles, pâit un autre paysage, nombreux et varié : la grise Honelle aux eaux vives qui parfois se font

dévastatrices (1), des bouquets d'arbres, des métairies blanches et rousses, de jolis villages qui se nomment Roisin, Audregnies, Gussignies, Bettrechies : un coin de Belgique et un coin de la terre de France, pour mieux dire un coin de la Wallonie intégrale, un vrai paysage wallon noyé dans une fine brume bleue....

Là où il a dit tout cela — et les troupeaux et les maisonnettes fleuries de glycines, et les saules étêtés bordant la rivière, et les vieux assis sur le pas des portes, et tous ces riens de la vraie campagne — Charles Bernier, excellent, nous a ravis et a su nous étonner. Comme la *Nanette* de Jules RENARD, nous avons dit, émerveillés : « Comment ! Il met tout cela dans son œuvre ! »

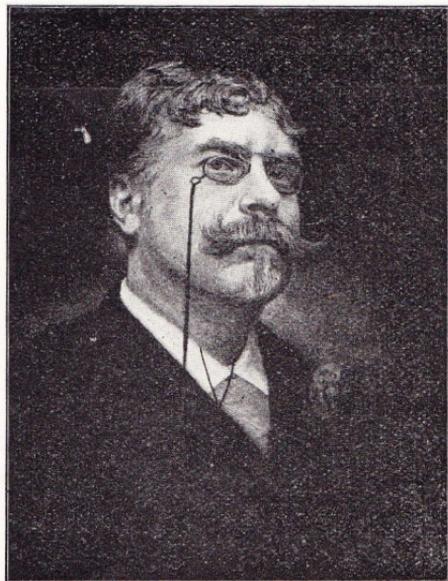
On connaît encore de lui de vigoureux portraits d'artistes, de Camille Lemonnier, Gilsoul, Vanderstappen, Claus, Uytterschaut, Struys, Montald, Harpignies, Paul Antin, Ruffin, Huberti, Joseph Dupont, Brahms, Devigne et surtout de son illustre voisin et ami du Caillou-qui-bique, le génial poète Emile Verhaeren. En outre, comme la plupart des graveurs, il s'est pieusement attaché à reproduire, ou plutôt à interpréter de nombreux chefs-d'œuvres de la peinture ancienne et moderne. Mais avec quelle sincérité, quelle fougue, quelle incomparable robustesse ! Que nous sommes loin des patients et torpides figneurs qui copient poil par poil, ride par ride, d'immortelles créations du génie humain, sans y laisser l'âme des maîtres, sans rien y mettre de la leur !

« Parmi les tableaux qu'il a gravés en taille douce ou à l'eau-forte » disait naguère de Bernier dans la *Nervie* son premier biographe, qui conserva un trop discret anonymat, « il a traité avec un égal bonheur les gothiques simples et naïfs, les grands classiques et les modernes. Il faut dire à son honneur qu'il y a vu autre chose qu'un travail de reproduction : chaque genre lui a servi à affirmer sa manière, à approfondir les ressources de son art, à varier ses procédés. Ce n'est que de cette façon que les copies se justifient au point de vue de l'artiste ; sinon elles deviennent un travail, nécessaire sans doute, mais d'un habile ouvrier de talent plutôt que d'un artiste. Les photographies au burin — si je puis aussi irrévérencieusement parler — deviennent d'ailleurs plus souvent des manifestations sonnantes et trébuchantes du *struggle for life* artistique que de l'art véritable. »

(1) A plusieurs reprises et notamment lors des grandes pluies et de la crue de 1906, Bernier dut lutter contre l'inondation. Son atelier fut plus d'une fois envahi par les eaux.

Interprétation plutôt que reproduction : c'est ainsi qu'il faut définir un Rembrandt ou un Van Eyck de Charles Bernier. C'est de l'art au même titre que l'accent nouveau, original qu'apporte la personnalité d'un grand tragédien à l'œuvre d'un Shakespeare ou d'un Racine. (Profanation, déformation du génie et de la personnalité, diront certains. Il n'empêche que c'est de l'art tout de même.)

La gravure de Bernier, avec ses tons vigoureux, son coup « de brosse » large, fougueux souvent, c'est de l'art éminemment sincère et robuste. Tout Bernier est là. L'homme est d'ailleurs



Camille LEMONNIER,

D'après une eau-forte de CHARLES BERNIER.

pareil à son art, ou si vous le voulez, cet art est l'image fidèle de Charles Bernier. Ce terrien, ce Wallon, cet Anglois est simple, franc, puissant et sain. Passé le pont, vous frappez à la petite porte qu'encadrent délicieusement la glycine et la vigne folle, devant un jardin candide comme celui d'Henri DE BRAEKELER. Un homme vient vous ouvrir ; il a le front plissé encore de la tension d'esprit, de la vision aiguë dont il a saisi, pour le fixer sur la plaque, quelque chef-d'œuvre de la peinture flamande ou tel masque impénétrable. C'est

Charles Bernier : il est en sabots, royalement débraillé dans un velours grossier qui sent bon le foin. Figure haute en couleur, épanouie, trognonnante, échappée d'un Brouwer ou d'un Steen, sous les cheveux bouclés qui évoquent aussi un satyre de Jordaens. Ce physique de cabaret ou de priapée est celui d'un artiste sobre, travailleur, infatigable, qui a su échapper à la vie absorbante des capitales et des fameux milieux d'art, pour produire dans la solitude une œuvre fervente et durable.

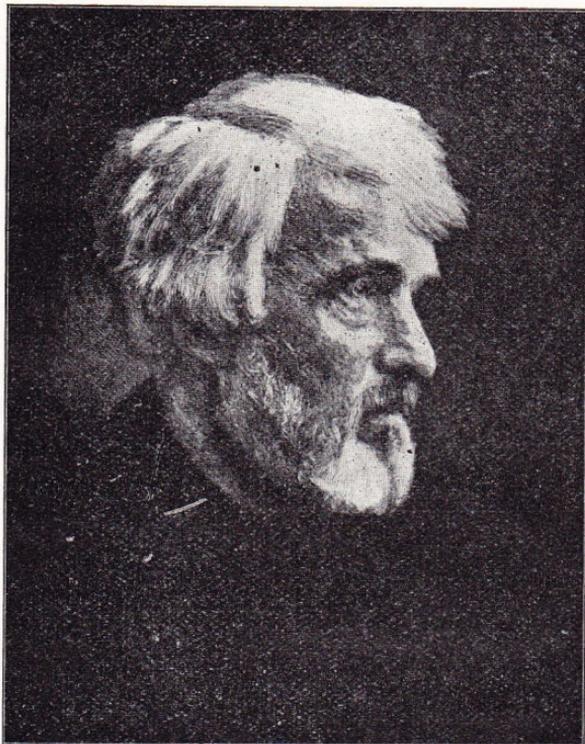
Sa vie se partage entre son atelier, les champs et quelques escapades vers une exposition à Bruxelles, un ami à Mons ou à Valenciennes, — la ville de CARPEAUX et de WATTEAU que les efforts

de quelques jeunes artistes d'avenir faisaient appeler audacieusement par un journal local « l'Athènes du Nord ».

Souvent, l'après-midi, Emile Verhaeren arrive à l'atelier, de son Caillou-qui-bique proche, désormais célèbre dans la littérature contemporaine ⁽¹⁾. Il vient à pied par le bois, en suivant la vive Honelle, appuyé sur un bâton noueux, la pipe au « bec », la casquette enfoncée jusqu'aux oreilles. L'accompagne parfois Constant Montald, grand peintre décorateur et joueur de quilles émérite. Et ce sont des heures trop rapides passées dans cet atelier où plus d'un peintre vint s'initier aux secrets de l'eau-forte, que décorent des œuvres d'art nombreuses au bas desquelles Claus, vander Stappen, Montald, Devreese, Danse, Chigot, etc., apposèrent leur signature.

Le poète de la *Multiple Splendeur* — du même geste qu'il se penchait tantôt sur une rose de son jardin, sur un insecte ou un brin d'herbe, ou que je le vis un jour se mettre à plat ventre pour mieux saisir le fonctionnement d'une machine — Verhaeren promène la loupe sur la plaque qu'a griffée patiemment, pendant des semaines, son bénédictin d'ami.

Puis les discussions esthétiques commencent. Elles s'arrêtent parfois brusquement, restent en suspens un court instant : on cherche, il faut trouver une formule où résumer un concept délicat qui



Thomas CARLYLE,

d'après une eau-forte de CHARLES BERNIER.

⁽¹⁾ Le poète, comme le dit une gazette locale que j'ai sous les yeux, habite dans la verdure une modeste maison blanche, chaulée comme une « femme ». (N'est-ce point : ferme, qu'il faut lire ?)

vient de s'élaborer. Bernier qui jusque là s'est tû, approuvant parfois de la tête, trouve le mot, un mot pittoresque, paysan, et le jette victorieusement avec un accent picard qui vous convainc.

* * *

Nous allons oublier un Bernier savoureux ! le Bernier manager, régisseur et metteur en scène. Il existe à Angre, village de 1800 habitants, un Cercle dramatique qui s'appelle : *Les Résignés*. (Résigné à quoi, mes enfants ? A n'être que des acteurs paysans, à ne jouer qu'à Angre et non au Théâtre-Français ? Vous ne vous résignerez jamais assez....) Sur une scène exigüe, cette troupe paysanne a interprété vaillamment, avec une fruste sincérité, des œuvres comme *Le Mort* de Camille LEMONNIER, *Le Juif Polonais* d'ERCKMANN-CHATRIAN ; *Blanchette* de BRIEUX, et s'appête à monter *Intérieur* de MAETERLINCK.



Charles BERNIER,

d'après une sculpture de ELIE RASET.

dans la coulisse et que ce Jupiter s'appelle Charles Bernier ?

* * *

L'artiste a 37 ans ; il est né à Angre le 1^{er} juin 1871. Son grand-père paternel était né lui aussi dans ce village agricole, qui produit une chicorée célèbre et de ce fameux tabac de Roisin, vraiment abondant, à en croire la montre des magasins de Londres et de Paris. Le grand-père de Bernier était cabaretier à l'enseigne du « Vert Baudet ». Il exerçait en outre la profession de « chasse-monée », c'est-à-dire qu'à dos de mulet, il allait chez tous les petits fermiers de la région prendre leurs sacs de blé pour les porter ensuite au moulin.

Son père, THÉODORE BERNIER, fut une des physionomies les plus originales et les plus populaires du Hainaut. Son souvenir subsiste parmi ceux qui s'intéressent à l'histoire, aux origines, aux coutumes et à la vie ancienne de cette province de la terre occidentale. Le fils du « chasse-monée », qui ne connut d'autre enseignement que celui de l'école primaire, fut successivement



Charles BERNIER,

d'après une photographie de HENRI GLINEUR.

ouvrier peintre, domestique chez un directeur-gérant de charbonnage, commis chez un bouquiniste de Valenciennes, puis enfin représentant en librairie pour la maison Manceaux de Mons.

C'est dans ces derniers emplois que se développa cette passion de la lecture, de l'étude, de la science (et surtout de l'archéologie) qui ne l'avait jamais abandonné (1). Et ainsi, l'ouvrier peintre de jadis devint un archéologue et un historien fécond. Il fut le type de ces aimables polygraphes comme il s'en rencontre encore dans nos provinces, qui se consacrent avec une ferveur touchante à l'étude d'un village, d'une ville, d'une région : la leur. Il fut membre de nombreuses sociétés savantes de France, de Belgique et d'Italie, se vit souvent couronner par elles, écrivit jusqu'à l'âge de cinquante ans, des notices, histoires, mémoires et dictionnaires nombreux et variés. Une liste que j'ai sous les yeux ne comporte pas moins de 71 titres. On voit s'y cotoyer : un *Guide du Touriste au Caillou qui bique*, les *Inscriptions des Cloches de Ligne*, les *Antiquités gallo-romaines et franques* trouvées à Angreau, des ouvrages sur la sorcellerie, une *Notice sur le serment des archers de Saint-Sébastien à Quiévrain*, des oraisons funèbres et un *Souvenir de la fête donnée à Angre à l'occasion de la remise d'une médaille à la compagnie de pompiers de Sebourg*. N'est-ce pas que tout cela a un parfum charmant de provincialisme ? On pense à ce bon M. de la Boulerie, dont Henri DE RÉGNIER a tracé la physionomie dans les *Vacances d'un jeune homme sage*. Le père de Charles Bernier a laissé entre autres œuvres marquantes un très précieux *Dictionnaire géographique, historique, biographique et bibliographique du Hainaut* (2).

Ce parfait « honnête homme », au lieu de les contrarier, encouragea les dispositions artistiques que, très jeune, son fils révéla.

Charles Bernier suivit les cours de l'Académie de Mons, que dirigeait alors le peintre Bourlard et où Auguste Danse enseignait la gravure. Très tôt, il sut montrer avec franchise qu'il avait de son art une compréhension différente de celle du maître, une conception vraiment personnelle et audacieuse.

A l'âge de vingt ans, bravant l'ironie des chers confrères, Bernier prit part au concours de Rome. Il s'y classa premier, obtenant le 2^{me} Grand prix. (Le 1^{er} ne fut pas décerné).

Puis, lesté... d'espérance, plein d'ardeur, le jeune graveur s'en fut à Paris où pendant deux ans, il suivit — de loin — les cours de l'École des Beaux-Arts, fréquenta les ateliers et les expositions.

(1) Cf. *Notice nécrologique sur Théodore Bernier*, par Aug. LOSSET, *Annales du Cercle Archéologique de Mons*.

(2) In-8°, 603 p. et une planche. Ed. Manceaux, Mons, 1891.

Depuis, il a exposé régulièrement aux Salons de Paris, Berlin, Bruxelles, Liège, Anvers et Gand, à l'Exposition universelle de Saint-Louis où il obtint une 3^e médaille, fit des expositions particulières à Mons et à Valenciennes, participa comme juré aux concours de Rome pour la gravure.

Nous avons dit plus haut à quels genres il appliqua les ressources merveilleuses de son métier de graveur en taille-douce ou à l'eau-forte. Ajoutons qu'il a fait, en de fort beaux crayons, de curieuses études de paysans et qu'il s'est essayé, en collaboration avec un jeune peintre valenciennois, M. Maurice RUFFIN, dans l'art naissant et ingrat de l'eau-forte en couleurs.

Nous avons dressé, avec beaucoup de peine (Bernier, soyez maudit !) un catalogue incomplet de son œuvre gravé, que l'on trouvera à la suite de cette étude.

* * *

Bernier récidivant dans le succès aux salons de Paris, M. Dujardin-Beaumetz vient de lui conférer je ne sais quelle distinction honorifique. Il a eu là une excellente idée : ce sera, pour les nombreux amis et admirateurs de l'artiste, l'occasion de manifester dignement en son honneur. Un Comité s'est constitué, sous la présidence d'Emile Verhaeren, qui a pris l'initiative d'une manifestation et d'un banquet. Dans ce joli village d'Angre, nous irons le 9 août célébrer sous les espèces du poulet, du homard et autres nourritures agrestes, la gloire de ce gros garçon qui est selon la parole de Verlaine « un bon zigue et un gentil copain » et selon la parole des hommes avertis et impartiaux, un des grands artistes de la gravure wallonne avec RASSENFOSSE, DONNAY, MARÉCHAL et DANSE.

LOUIS PIÉRARD.



CATALOGUE

de l'œuvre gravé par Charles Bernier

(1889-1908).

Plus de 250 planches dont :

I. REPRODUCTIONS :

1. *L'homme à l'œillet*, d'après VAN EYCK.
2. *Le Christ*, d'après BONNAT.
3. *Cain*, d'après CORMON.
4. *Le Ravin de Waterloo*, d'après CHEGA.
5. *Job*, d'après BONNAT.
6. *La Fécondité*, d'après JORDAENS.
7. *La Visite aux malades*, d'après STRUYS.
- 8 à 10. *Petit buveur, Un amiral, Joyeux compagnon*, d'après Frans HALS.
11. *L'opérateur*, d'après STEEN.
12. *L'ivrogne*, d'après Charles DE GROUX.
13. *Christ en croix*, d'après DELACROIX.
14. *Résurrection*, d'après DELAUNAI.
15. *Chasseur à cheval*, d'après GÉRICAUT.
- 16-17. *Le réveil, La revue nocturne*, d'après RAFFET.
18. *Portrait d'enfant*, d'après VAN DYCK.
- 19 à 21. *Saskia, Vieille femme, Tête de vieillard*, d'après REMBRANDT.
22. *Portrait du père de Rembrandt*, d'après REMBRANDT.
23. *Un vieux*, d'après REMBRANDT.
- 24 à 26. *Trois portraits de Rembrandt*, d'après LUI-MÊME.
27. *Sainte Barbe*, d'après VAN EYCK.
28. *Le vanneur*, d'après MILLET.
29. *Carpeaux*, d'après LUI-MÊME.
30. *Le fumeur*, d'après BRAUWER.
31. *Saint Paul*, d'après RIBERA.
32. *Un soudart*, d'après FORTHUNE.
33. *Vieille femme*, d'après RIBOT.
34. *Marcelin Desboutin*, d'après LUI-MÊME.
35. *Jacqueline de Castre*, d'après RUBENS.
36. *Le comte Olivarès*, d'après VELASQUEZ.
37. *Le Gourmet*, d'après DAUMIER.
38. *Une affiche*, d'après Paul ANTIN.

2. PORTRAITS.

- | | |
|---|--|
| 39 à 49. Dix portraits d'Emile Verhaeren. | 63. Huberti. |
| 50-51. Deux portraits de Charles van der Stappen. | 64. Radoux. |
| 52. Emile Claus. | 65. Joseph Dupont. |
| 53. Alexandre Struys. | 66. Brahms. |
| 54. Harpignies. | 67. Camille Lemonnier. |
| 55. Bouguereau. | 68. Delbœuf. |
| 56. Victor Gilsoul. | 69. Coquelin aîné. |
| 57. Maurice Ruffin. | 70. Fulgence Masson. |
| 58. Paul Antin. | 71. Bara. |
| 59. Louis Piérard. | 72. Van Beneden. |
| 60. Constant Montald. | 73. Le sculpteur Devigne. |
| 61. Thomas Carlyle. | 74-76. Deux portraits de M ^e Van den Daele. |
| 62. Duysburg. | 77. Uytterschaut. |
| | 78 à 120. Portraits bourgeois. |

3. DIVERS.

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 121. <i>Le sorcier.</i> | 135. <i>Le repos.</i> |
| 122. <i>Rodin.</i> | 136. <i>Vieillesse.</i> |
| 123. <i>La rentrée du troupeau.</i> | 137. <i>Le faucheur.</i> |
| 124. <i>Le berger.</i> | 138. <i>Au repos.</i> |
| 125. <i>Les baigneurs.</i> | 139. <i>A l'étable.</i> |
| 126. <i>La charrue.</i> | 140. <i>Bâtisse.</i> |
| 127. <i>Le départ du troupeau.</i> | 141. <i>L'ancien.</i> |
| 128. <i>Vers le soir.</i> | 142. <i>Chevaux.</i> |
| 129. <i>La songeuse.</i> | 143. <i>La vache.</i> |
| 130. <i>Le coup de collier.</i> | 145. <i>Les deux fumeurs.</i> |
| 131. <i>La voiture du médecin.</i> | 146. <i>Le mendiant.</i> |
| 132. <i>Les sabotiers.</i> | 147. <i>Les vieux.</i> |
| 133. <i>Un soir.</i> | 148. <i>Les vieilles.</i> |
| 134. <i>La couturière.</i> | 149 à 154. <i>Bords de la Honelle.</i> |

4. EAUX-FORTES EN COULEUR.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| 155. <i>Intérieur.</i> | 158. <i>Le village.</i> |
| 156. <i>L'aquafortiste.</i> | 159. <i>La fenêtre.</i> |
| 157. <i>La route.</i> | |





La Joyeuse Entrée de Ferdinand de Bavière, Prince-Évêque de Liège, à Dinant, en 1614

Depuis plus d'un an, Ferdinand de Bavière avait été élu prince-évêque de Liège en remplacement d'Ernest de Bavière. Le 27 janvier 1613, il avait fait sa *Joyeuse Entrée* en sa « bonne ville » de Liège ⁽¹⁾. Les premiers mois du nouveau règne, occupé par les fêtes et l'installation du prince, s'étaient écoulés sans qu'il pût, selon la coutume de ses prédécesseurs ⁽²⁾, faire le tour de sa principauté et surtout se rendre dans les principales villes.

L'accueil que lui avaient fait les Liégeois, l'avait assuré des bons sentiments du peuple à son égard. Aussi entreprit-il, après la fin de l'hiver de 1614, d'aller visiter quelques cités importantes. Au mois de mars, il se rendit à Huy et, après y avoir séjourné quelques jours, il se mit en route vers Dinant, à travers le Condroz.

Vers la mi-avril, le magistrat de Dinant fut prévenu de l'arrivée prochaine du prince, qui devait passer par Ciney. Il s'empressa de prendre les mesures nécessaires pour recevoir dignement le nouveau prélat : il fit procéder au nettoyage de la ville, fit enlever les boues des rues que devait traverser Son Altesse ; on renouvela les peintures des portes de la ville et de la halle ;

⁽¹⁾ Voyez à ce sujet L. POLAIN, *Récits historiques sur l'ancien Pays de Liège*, Bruxelles 1866, pp. 311 à 336. — M^{sr} SCHOOLMEESTERS vient de publier dans *Leodium*, n° de juin 1908, le cérémonial de l'inauguration du prince Corneille de Berghes dans sa bonne ville de Huy, en 1538.

⁽²⁾ Au cours du XVI^e siècle, les princes-évêques avaient pris l'habitude de faire leur joyeuse entrée à Dinant, entre autres Ernest de Bavière en 1582 (*Cartulaire de Dinant* t. IV, p. 209).

on fit peindre les armoiries de Bavière sur la porte Martin par où devait pénétrer le prince, ainsi qu'à la collégiale et à l'hôtel de ville. On fit réparer les enseignes des Compagnies et les drapeaux aux couleurs du prince, « sçavoir blanc et bleu à quairiau ». Le magistrat envoya des bateaux chercher les *hardes* de l'évêque et des gentilshommes de sa cour, qui étaient restées à Huy.

Les habitants, d'autre part, s'apprêtèrent à prendre part aux festivités : les maisons furent garnies, des *hourements* et des arcs de triomphe furent élevés sur les places du Marché, de Notre-Dame et de Saint-Nicolas.

Le 18 avril (1), le Conseil se réunit et prit les dernières décisions : il fit convoquer pour le lendemain tous les habitants mâles de Dinant, de 18 à 60 ans, qui devaient se réunir par compagnie sous peine d'une amende de 3 florins d'or en cas d'absence. Elles devaient se grouper du côté de la porte Martin et sur le rivage de Meuse. Tous ceux qui voudraient faire les frais de s'équiper à cheval, accompagneraient le magistrat pour se rendre au devant du prince.

Le Conseil régla le nombre des tirs de mousqueterie à exécuter par les compagnies et sur les fortifications, à l'arrivée et après la prestation de serment de l'évêque ; il fit distribuer des *torches et falloz avec des tonnes de daghet*, destinés à être allumés dans toute la ville, ainsi que de la poudre pour les feux à faire dans l'île, à la tour Chapon, en Montfort. Enfin il décrétait l'ordre dans lequel devait se faire le cortège qui accompagnerait Son Altesse à son entrée.

Le lendemain, les compagnies se rendirent en bon ordre au dehors de la ville par la porte Martin, jusqu'au lieu-dit Fond des Pèlerins : elles étaient commandées par Philibert Tournon, Pierre Chevalier, Jean Tabollet et Jean Maucors ; aux compagnies de la ville s'était jointe celle du faubourg, sous les ordres de Perpète Bivort. Le seigneur Jean Renault de Berlo, gouverneur et souverain mayeur de Dinant, se rendit au devant de « sa dite Alteze », accompagné et suivi des échevins et d'un grand nombre de bourgeois à cheval.

(1) Tous ces détails, et ceux qui vont suivre, sont extraits du registre aux *Paroffres*, 1612-1618, f° 112 et des *Comptes* de 1613-1614, conservés aux archives de la ville de Dinant, ainsi que des notes publiées par M. Lahaye dans le *Cartulaire de Dinant*, t. IV, pp. 361-364.

« Estant venues l'environ du pont au fond des Pèlerins, estans quelque nombre de harquebusiers (comme enffans perdus) embuscadéz ens haies et boscaiges de la Croix à Boisseille, passant S. A., fut par iceulx donné descharges, et puis après les dites compagnies, lesquelles aussytost cela faict se retirèrent toutes du loing des crestes en hault dudit fond jusqu'au desseur du moulin de Froidevaux, venant S. A. par le bas dudit fond, donnerent illecq encor quelques belles descharges, dont S. A. heu du plaisir au retenssement du fond redoublant les coups. »

Une suite nombreuse accompagnait le prince. D'après les comptes des dépenses faites chez les hôteliers de Dinant, il ressort qu'ils hébergèrent plus de soixante-dix personnes, gentilshommes et serviteurs, et environ cent et dix chevaux. A l'approche du prince, la population dinantaise, en habits de fête, était sortie des portes de la ville et accueillit l'évêque par ses vivats enthousiastes.

Les murs de la ville et les tours s'embrasèrent de centaines de torches ; les feux de mousqueteries éclatèrent du haut des fortifications de Montfort, répercutées par les charmants vallons des alentours de la ville. On voyait les habitants de Dinant, les manants des villages environnants circulant dans les rues, au milieu des boutiques et des forges désertées à cette occasion, sous les arcs de triomphe qui souhaitaient la bienvenue au prince.

Mais tout à coup l'on voit le prince, accompagné de sa suite et des magistrats de Dinant s'avancer vers la ville et, au milieu d'un profond silence, se célèbre la cérémonie du serment.

« Puis, estantes les compagnies rentrées en la dite ville, estant S. A. arrivé jusques un peu plus outre de la chauffor de la dite porte Martin, où il y avoit du costé du chemin vers les ternes un pavillon (1) dressé pour prester S. A. le serment ; mais ayans messieurs les burghemaistres Loyr et Tabollet descendus de leurs chevaux furent saluer et congratuler la bienvenue de S. A. Puis approchant aussy le greffier, luy ayant faict la révérence, demandat s'il plaisoit à S. A. prester le serment de ses ancestres et prédécesseurs princes. A quoy il démontra qu'il estoit preste. De faict luy fut lecturé par ledit greffier hors du livre aux évangiles le serment comme s'ensuit : « Vous war-

(1) « en une petite chapelle, illec à tel effet dressée », dit un autre document.

» derez et ferez warder l'honneur, franchises, statuts, usaiges,
 » libertés, lettres et sées que vostre ville de Dinant at de vos
 » prédécesseurs évesques de Liège et aussy de vostre vénérable
 » chapitre, sy que nostre droicturier seigneur; et mennerez et
 » ferez mener toutes manières de gens, grans et petis, par la loy
 » et jugement de vos eskevins, selon la loy de vostre pays. Se
 » vous ayent Dieu et les saints qui cy sont à vostre sens et
 » scavoir. »

« Sur quoy S. A. en forme d'affirmation, ostant son chapeau, avecque quelque signal vers la poitrine en abaissant la teste lui fut par le greffier présenté le crucifix d'argent sur le couvercle dudit livre, qu'il baisa en confirmation dudit serment presté. »

« Quoy fait, monsieur le bourghmaistre Loyr luy présentat, en forme des clefs de la ville, deux clefs d'argent en du cendal blanc et bleu qu'il print et les tient en discourant longuement avec les dits burghemaistres, avec démonstration de bon prince envers la dite ville, estante S. A. toujours à cheval. Lesquelles clefs furent par après rendues audit burghmaistre. »

Après cette pompeuse et obligatoire cérémonie, au milieu des décharges d'arquebuses et de mousquets, accueilli par les acclamations de toute la population, le prince pénètre dans la ville, accompagné des deux bourgmestres à cheval. Alors se forme un long cortège, comme nos ancêtres aimaient tant à en voir : tout d'abord les bourgeois à cheval qui avaient suivi le magistrat en dehors de la ville ; puis les serviteurs de l'évêque et de ses gentilshommes. Puis venaient les corps de métiers, les compagnies des arbalétriers et des arquebusiers dinantais, avec leurs costumes pittoresques et leurs vieilles armures ; derrière elles, les tambourins au nombre d'une vingtaine, qui accompagnaient de leurs battements les violons et les fifres des danseurs de l'épée et de ceux qui exécutaient la danse *macabré* ; de ce groupe faisait aussi partie Thomas Fecherolle qui conduisait le « cheval-godin », si populaire dans nos fêtes de Wallonie (1).

Venaient ensuite les quatre compagnies, avec les enseignes claquant au vent, et dont les rangs réguliers encadraient le groupe luxueux formé par le prince, sa suite et le magistrat de la bonne ville de Dinant, que suivait aussi le clergé provincial ainsi que les ordres religieux, si nombreux à Dinant à cette époque.

(1) Voyez à ce sujet J. BORGNET, *Les anciennes fêtes namuroises*, Bruxelles, 1856, (Mém. in 4° de l'Académie royale de Belgique, t. XXVII).

C'est ainsi que le prince fut conduit à l'église collégiale où l'on avait tendu de belles tapisseries et des écus aux armes de Bavière. Là, sous le splendide portail de l'église, se tenait le clergé de la collégiale, le chapitre tout entier, en grand costume de cérémonie ; l'évêque pénétra dans l'église au son des instruments de musique et des arquebusades ; il y prêta le serment habituel et entendit le *Te Deum* chanté en son honneur.

Sur les places publiques, sur le marché à la Fontaine comme sur la place de la collégiale, étaient dressés des « échaffauds » où des jeunes gens donnaient des représentations de mystères ou de farces ; d'autres étaient occupés par des danseurs de toute espèce ; sur d'autres des musiciens et des chanteurs célébraient les louanges de leur évêque et lui dédiaient des vers.

Après s'être arrêté quelque temps devant ces théâtres qui parurent l'amuser beaucoup, le prince, accompagné du magistrat, des chanoines de la collégiale, du clergé et de sa garde d'honneur, se rendit chez le bourgmestre Tabollet, où un *banquet* des plus luxueux l'attendait.

Le soir, après la fête et le repas, les jurés et les tiers de Dinant se réunirent chez le bourgmestre Tabollet où se trouvait également le bourgmestre H. Loyer, et là ils se présentèrent en corps au prince, auquel il remirent « douze plats d'argent, de chacun une livre, munis ou chargés de succades [sucreries ou pâtisseries sucrées], scavoir les armoiries de l'Empereur, celles de S. A., puis celles de la ville, et le résidu de diverses sortes agencé. »

Le lendemain, 20 avril, les fêtes recommencèrent dans toute la ville ; Ferdinand de Bavière s'en fut dîner au château, où le noble sire de Berlo lui offrit un repas somptueux, « auquel moy indigne, dit un de nos greffiers, écrivant la présente mémoire, j'eus l'honneur de servir de maître d'hostel ».

Cette réception terminée, le prince se rendit au Collège des Pères Jésuites, réinstallés à Dinant depuis quelques années (1) ; leur église et leur école n'étaient pas encore complètement achevées. Après avoir entendu une représentation d'une *Action* par les élèves, le prince alla procéder à la pose de la première pierre des bâtiments qui allaient être construits pour leur établissement.

(1) *Cartulaire de Dinant*, t. IV, p. 297.